

Le Ruban Rouge



" L'armée, c'est la Nation. Les soldats ne sont que les enfants des citoyens. Si l'on distinguait les hommes en militaires et civils, on établirait deux ordres, alors qu'il n'y a qu'une Nation "

Napoléon Bonaparte (1769–1821) répondant à Mathieu Dumas qui souhaitait que la Légion d'honneur soit réservée aux seuls militaires.

Bulletin n° 16 - Novembre 2015

Section de la Vienne de la

Société des Membres de la Légion d'Honneur

Éditorial du Président

La SMLH, une maison pour Tous ?

Il est parfaitement possible d'y entrer, autrement dit d'adhérer, sans se sentir obligé de participer ni de se justifier.

Il me faut insister sur ce point car dans une situation aux « ressources déclinantes » - pour reprendre la formule du Président de la SMLH - les cotisations de tous les Légionnaires sont essentielles pour l'animation d'une Section afin qu'elle soit conforme aux aspirations de chacun d'entre nous ainsi qu'aux objectifs et à la raison d'être de notre Société :

* Maintenir un lien d'entraide entre les Membres : l'expérience est là pour nous rappeler que c'est souvent une nécessité qui s'impose à nous et ce contre toute attente.

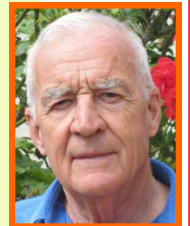
* Permettre à ceux qui le souhaitent, et c'est la liberté de chacun, de participer à des actions de solidarité nationale qui sont toutes porteuses d'un sentiment de fierté et de satisfaction du devoir accompli sans être contraignantes bien souvent.

Voilà c'est dit, en toute simplicité, afin que l'année 2016 soit une excellente année pour notre section, autrement dit pour chacun d'entre nous, conscient que l'union fait la force.

Meilleurs vœux à tous !



Yvan ROCH
Président de la
Section de la Vienne



Communication et Solidarité

Naguère, notre Société affichait clairement sa raison d'être : « **L'Entraide** ». Les aléas de notre époque ont gommé ce mot magique, remplacé par une vision matérialiste imposée des choses. Nous apprenons souvent incidemment que tel ou tel sociétaire - généralement âgé - a été victime d'un accident, parfois invalidant, ou souffre, chez lui ou dans un établissement spécialisé, d'une solitude morale lourde à assumer tant pour lui que pour son éventuel conjoint. **N'oublions jamais que l'entraide reste notre fonction première** et qu'il est impératif de faire remonter vers l'encadrement de la section toute information de ce genre afin que puissent être prises sans tarder les actions appropriées.

Agenda prévisionnel 1er semestre 2016

- 23 janvier** : Déjeuner-conférence Mme **MORIN-CHARTIER** « L'Europe de tous les dangers » ;
- 12 mars** : Civaux : Inauguration d'un Rond-point des Ordres nationaux avec repas à l'issue ;
- 7 avril** : Café-Conférence avec Maître **BOSSÉ** : « Droits de succession » ;
- 28 mai** : Assemblée Générale ordinaire.

À l'étude mais non défini actuellement, un Café-Conférence en février.

L'encadrement de la section, sous l'impulsion de son Président, s'évertue à trouver des activités susceptibles d'intéresser le plus grand nombre. Il serait toutefois bénéfique à l'ensemble des adhérents que les volontaires souhaitant amener leur pierre à l'édifice nous en informent et nous ouvrent de nouveaux horizons.

Dans ce numéro :

Éditorial du Président	1
Communication et Solidarité	1
Agenda prévisionnel 1er semestre 2016	1
Vie de la Section - Mouvements	2
Engagement citoyen	3
Devoir(s) de mémoire	4
Montant des cotisations 2016	4
Remise des Prix 2015 des Apprentis	5
Exposition de la Légion d'honneur au Conseil Départemental	6
Un peu d'Histoire : Chambord et la Légion d'honneur	7
Généalogie et Légion d'honneur	8
Infos du Siège	8
Le saviez-vous ?	8
Le coin du Secrétaire	8

Vie de la Section

In Memoriam

Civilité	Prénom	Nom	Comité	Grade LH	Date du décès
MADAME	GENEVIEVE	PAUQUET	860004	OF	DECEDEE LE 04/07/15
MONSIEUR LE COM-MANDANT	HENRI	MEAUDRE	860004	CH	DECEDE LE 14/09/15
MADemoiselle LA DIRECTRICE	FRANCOISE	CHAUSSEBOURG	860001	CH	DECEDEE LE 18/09/15
MONSIEUR LE GENE-RAL DE BRIGADE	CHARLES	KNELLWOLF	860003	CO	DECEDE LE 12/10/15
MONSIEUR LE COLO-NEL	ANDRE	SARDET	860005	CH	DECEDE LE 30/10/15
MADAME	MADELEINE	GARGOT	860001	—	DECEDEE LE 12/11/15
MONSIEUR	CHRISTIAN	BROCHET	860004	CH	DECEDE LE 26/11/15



Ils nous ont quittés pour rejoindre d'autres cieux :

Civilité	Prénom	Nom	Comité	Grade LH	Code postal	Ville de destination
MONSIEUR LE PROFES-SEUR	MICHEL	BRUNET	860001	CH	75000	PARIS
MADAME	FRANCOISE	BOSCH	860004	—	—	DEMISSIONNAIRE
MAÎTRE	JEAN-PIERRE	DOURY	860004	CH	—	RADIE
MONSIEUR LE COLONEL	JEAN-MICHEL	LAPORTE-MANY	860002	CH	—	RADIE
MONSIEUR LE CONSEILLER	GILLES	FINKELSTEIN	860002	CH	—	RADIE



Ils nous ont rejoints :

Civilité	Prénom	Nom	Ville	Comité	Grade LH
MONSIEUR	BERNARD	DABIN	LA CHAPELLE VIVIERS	860002	CH
MONSIEUR LE COMMAN-DANT	MARC	HIPPOLYTE	POITIERS	860004	CH
MEDECIN CHEF DES SERVI-CES	JEAN JACQUES	KOWALSKI	POITIERS	860004	OF
MONSIEUR LE CAPITAINE	JEAN-DAVID	PERIS	POITIERS CEDEX	860004	CH
MONSIEUR LE COLONEL	JEAN-LOUIS	ROY	POITIERS	860004	CH
MONSIEUR	ROGER	SAPIN	POITIERS	860004	CH
MADAME	ETIENNETTE	SENGIER	THOLLET	860002	—

Vie de la Section

Engagement citoyen

Faisant suite à la remise du Prix 2015 des Apprentis, le Président de notre section a repris contact avec Monsieur Jacques MORET, Recteur de l'Académie de Poitiers. Cette rencontre avait pour but de savoir s'il était possible pour une section de la LH de participer - et dans quelle mesure - à ce qui devient pour la société civile une obligation de s'engager afin de répondre « à la détresse éducative des jeunes ». Le Recteur a fait savoir qu'il attendait de nous de « **défendre les valeurs de la République à partir de notre vécu** ». Les semaines à venir seront mises à profit pour décanter cette affaire. Il sera nécessaire de réfléchir sur le contenu d'un cours-type que l'on pourrait faire et que l'on pourrait mettre au point en Janvier : Fond- Forme Moyens prévisibles financement-niveau scolaire souhaité -etc ... Cette demande, qui s'adressait d'abord à l'encadrement de la section, est l'affaire de tous car notre section est riche d'adhérents ayant eu l'occasion, en quelques circonstances que ce soit (Enseignement, Apprentissage, métier des armes ou autre) de participer à la formation morale des jeunes au contact desquels ils exerçaient leur profession. Toutes les personnes intéressées par cette démarche (conception d'un cours) peuvent dès maintenant en informer le Président.

Est-il besoin de dire que cette perspective d'activité, que l'on peut lancer en fonction de nos possibilités, correspond au rôle que nous devons tenir au sein de la société.

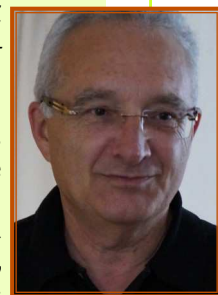
Dans cette optique, il a semblé intéressant de présenter un cas d'engagement citoyen au sein de notre communauté. Écoutons-le se présenter :

"Je suis pour l'escalier social "

A 69 ans, Charles-Antoine **GARCIA** prend plaisir à se mettre au service des autres. Colonel en retraite il est R.L.J.C. (réserviste local à la jeunesse et à la citoyenneté et a rejoint la réserve citoyenne de l'Éducation nationale pour apprendre aux jeunes à vivre ensemble.

Mon parcours ? Sans diplôme, j'ai commencé ma carrière comme engagé volontaire de deuxième classe, puis gravi les échelons pour terminer comme colonel à l'État-Major de l'Armée de Terre. A la retraite, je me suis investi au service de la population. Celle de mon quartier, d'abord en tant qu'administrateur du centre socioculturel (avec l'équipe en place, je réfléchis aux activités à proposer aux enfants et aux adolescents. Un thème fort : comment aider les jeunes adultes à trouver du travail. Membre du bureau de l'association « Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise » (EGEE), j'ai pu permettre à certains de découvrir l'intérieur d'une entreprise, et expliquer à d'autres qu'eux aussi avaient les capacités de créer leur propre affaire. Je fais communiquer les deux mondes « Civil » et « Militaire » par des actions menées avec le Délégué Militaire Départemental.

Favorable à l'escalier social (l'ascenseur tend à diffuser l'idée qu'on peut réussir sans effort) or **il faut beaucoup travailler pour parvenir à un résultat**, il convient de préciser : « Si je peux aider les jeunes motivés et volontaires à s'en sortir, je veux le faire. Mais autre chose m'incite aussi à entrer dans la réserve citoyenne : pour moi, le service militaire permettait d'apprendre aux jeunes à vivre ensemble et pas seulement avec ou malgré les autres. Ce nouveau dispositif est peut-être l'occasion d'inculquer ces valeurs, favoriser les échanges. Je connais bien également le monde des entreprises, il faut apprendre aux jeunes à oser aller vers elles. Plus largement, **je veux leur transmettre le goût de l'effort, les valeurs de la France et un savoir-être** qui leur permettra de vivre en paix avec leurs voisins, quelles que soient leurs différences, à la manière des anciens Compagnons du devoir." »



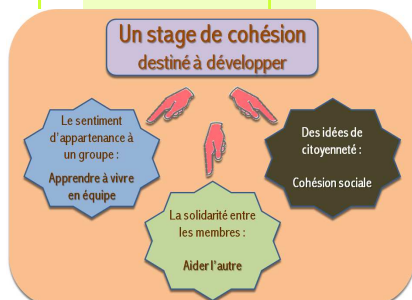
Jetons maintenant un coup d'œil à la dernière opération menée :

« Une première en Vienne » : Citoyenneté au lycée du Dolmen.

Un stage de citoyenneté et de réussite éducative s'est déroulé du 23 au 25 septembre 2015 au CREPS de Boivre, au profit des 24 élèves de la classe de « **3ème préparation professionnelle** ». Cette action validée et soutenue par le chef d'établissement, Joël **DAVID**, coordonné par le chef de travaux, Christian Moreau, a reçu l'appui financier de la Région Poitou-Charentes.

Au programme : **esprit de groupe et responsabilité individuelle, entraide et respect des règles.**

Ce temps de formation citoyenne, a été piloté par le Colonel RLJC (Réservistes Locaux à la Jeunesse & à la Citoyenneté) Charles-Antoine **GARCIA** et le lieutenant RLJC Aïda **JAAFAR**. Des chefs d'entreprises ont témoigné de leur activité : Christophe **GRESSELIN** de la société ARFORM (Bonneuilmatours), Michel **DROIN**, Groupe BATISSOL (Châtelleraut), Elisabeth **GUILLAUMOND** de l'Entreprise FABRIX (Poitiers).



Une partie de l'équipe pédagogique, composée de Serge **GROSSIN**, professeur principal, (Lettres/Histoire), Isabelle **CELLOUDOUX** (Espagnol), James **FERRON** (Maths/Sciences), Marine **FRENOUX-CASTEUR** (Anglais), Catherine **VIVIER** (Biotechnologie) s'est relayée auprès des jeunes, tout au long du séjour. Ils ont été assistés par deux moniteurs secouristes du RICM, les caporaux-chefs **TINES** et **GANNE** qui ont présenté des notions de secourisme.

Cette opération très bénéfique pour les élèves a permis à l'équipe éducative d'**approfondir les relations avec les élèves et mieux souder la classe.**

Les acteurs, tous bénévoles, encouragent toutes les équipes à mettre en œuvre des initiatives de ce type.

Vie de la Section

Devoir(s) de Mémoire



Châtelleraut

Notre sociétaire, le Colonel (H) Jacky **JOSEPH**, président du Comité du Souvenir Français de Châtelleraut a, dans le cadre du devoir de mémoire envers les jeunes, organisé le vendredi 16 octobre dernier le traditionnel pèlerinage des écoliers châtelleraudais dans les carrés militaires des cimetières de la ville. Au total, ce sont plus de 300 jeunes des classes CM1/CM2 qui y ont participé.

En présence du Colonel (H) Jacques **MERCIER**, délégué départemental du Souvenir Français, de Mme **BOURAT**, adjointe au maire, conseillère départementale et de nombreux enseignants, le Colonel **JOSEPH** leur a rappelé les raisons de cette démarche, les missions du Souvenir Français ainsi que les valeurs de notre République, en insistant sur le devoir de tolérance et sur la nécessité d'accepter nos différences pour éviter que de nouveaux conflits viennent endeuiller notre monde.

Ces cérémonies se sont terminées par une vibrante Marseillaise.
Jacky **JOSEPH**, Chevalier de la Légion d'honneur.



Saint Macoux

Conférence en milieu scolaire

Sollicités par les enseignants de Saint-Macoux pour faire un exposé sur la guerre 1914 - 1918, le Colonel (H) Jean-Jacques **BERRY**, président du comité Sud-ouest, a pu s'exprimer le 9 novembre devant les professeurs des écoles et leurs classes de CM1 et CM2.



l'accueil et l'adhésion de ce jeune public.

S'adressant à de jeunes élèves dont on aurait pu craindre un rapide manque de concentration, les explications ont été suivies avec parfois de la passion et des questions généralement fort pertinentes.

Une présentation de médailles et de matériel, d'époque ou plus récent, a particulièrement séduit les participants.

Ce fut une expérience très réconfortante par



Jean-Jacques **BERRY**, Chevalier de la Légion d'honneur.

Montant des cotisations SMLH 2016

Les bulletins tiennent compte de la résolution n° 6, votée lors de l'assemblée générale 2015, qui fixe le montant de la cotisation annuelle qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016, à savoir :

Qualité	Cotisations	Annuelles	Membres à vie
Membre titulaire	de base	30 €	600 €
	de soutien	de 50€ à 99 €	de 1000€ à 1999 €
	de bienfaisance	100 € et plus	2000 € et plus
Membre associé	de base *	15 €	300 €
	de soutien	de 25€ à 49 €	de 500€ à 999 €
	de bienfaisance	50 € et plus	1000 € et plus

*Gratuité de la cotisation, l'année d'adhésion, accordée aux membres associés

Toutes les dispositions ont été prises pour que notre site www.smlh.fr soit à jour dès le début du mois de janvier 2016

Vie de la Section

Remise du Prix 2015 des Apprentis



De gauche à droite : Madame Laura SERRANO, Messieurs Roch SCHOONBAERT, Maxime RAIFFE, Colonel Yvan ROCH, Madame Coline LACOMBE, Messieurs Djibi COULIBALY, Joël GODU et Jacques MORET.

Le 24 Septembre, en présence de Messieurs François **BLANCHARD**, adjoint délégué à la jeunesse et à la vie étudiante, représentant Monsieur Alain **CLAEYS**, Député-maire de Poitiers, Jacques **MORET**, Recteur de l'Académie de Poitiers, Joël **GODU**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne, et de nombreux membres de la Section, le Colonel Yvan **ROCH**, Président, a procédé dans les salons de l'Hôtel de Ville de Poitiers à une remise de Prix afin de récompenser six apprentis, non seulement pour leurs brillants résultats obtenus à l'issue d'un parcours parfois atypique, comme s'est plu à le souligner Monsieur le Recteur, mais aussi « pour mettre en valeur les qualités humaines qui font la richesse des rapports entre les gens » a rappelé le Président de la section.

Ces apprentis méritants sont, dans l'ordre du classement effectué par un jury composé de formateurs de la Chambre des Métiers et des membres de la section :

1. Ex aequo : Madame Laura **SERRANO** (Certificat d'Aptitude Professionnelle « Réparation des carrosseries »)
- Ex aequo : Monsieur Djibi **COULIBALY** (Certificat d'Aptitude Professionnelle « Chocolatier - Confiseur, niveau V »)
3. : Madame Penny **JACKSON** (Brevet de Maîtrise « Boulanger, niveau III »)
4. : Monsieur Maxime **RAIFFE** (Brevet Technique des Métiers « Pâtissier, niveau IV »)
5. : Monsieur Roch **SCHOONBAERT** (Technicien Expert « Après-vente automobiles, niveau IV »)
6. Prix du Jury : Madame Coline **LACOMBE** (Brevet Professionnel « Boulanger, niveau IV »)

Si tous les lauréats ont manifesté durant leur apprentissage des qualités humaines affirmées, deux d'entre eux furent plus particulièrement remarquables. Ils brillent par un parcours atypique, comme devait le souligner le recteur de l'académie de Poitiers, Jacques **MORET**. Coline **LACOMBE**, 24 ans, a d'abord obtenu une licence d'espagnol lettres modernes avant de s'orienter, via le Service public régional de formation professionnelle, vers un CAP boulanger puis maintenant vers un brevet professionnel. Quant à Djibi **COULIBALY**, 19 ans, arrivé du Mali en 2012 sans parler le français, reçu dans une famille d'accueil, il a réalisé une année de formation grâce au dispositif d'initiation aux métiers en alternance avant d'obtenir un CAP « pâtissier » puis un CAP « chocolatier ». Dans un an, il entrera en première année de Brevet Technique des Métiers de pâtissier.

Vie de la Section

Exposition de la Légion d'honneur au Conseil Départemental à Poitiers



Monsieur Benoît COQUELET durant son discours d'accueil.

Le 30 novembre avait lieu le vernissage de l'exposition sur la Légion d'honneur organisée par la section dans le hall d'accueil du Conseil Départemental à Poitiers. Le discours de Monsieur Benoît **COQUELET**, Vice-président chargé de l'emploi, de l'insertion et des pôles économiques représentant Monsieur Bruno **BELIN**, Président, fut particulièrement convivial et indiqua notamment le plaisir de nous recevoir dans ces locaux pour cette manifestation honorant le premier Ordre national français. Il convient de noter que quelques Conseillers Départementaux et des élus municipaux (dont certains adhérents) s'étaient joints à nos sociétaires venus en nombre. Le Président de la section, le Colonel **ROCH**, remercia les autorités invitantes de l'occasion qui lui était donnée de pouvoir mettre en application les directives du Président national, le Général (2S) Hervé **GOBILLIARD**, de se « faire connaître » de la Société civile. Un merci particulier était adressé à Madame Christelle **SAVIGNY**, chargée de la Communication du Conseil, pour l'efficacité courtoise dont elle a fait preuve tout au long de la préparation de cette exposition. Le Président passait ensuite la parole à Monsieur Frédéric **GERSAL**, venu aimablement en voisin et ami.

Bien qu'il ne soit pas indispensable de le présenter, il semble toutefois judicieux de rappeler un peu son parcours. Frédéric **GERSAL** est un journaliste français et un chroniqueur qui a toujours été attiré par l'histoire. Il n'hésite pas à partager sa passion et sa carrière laisse une grande place à la radio – notamment sur France Info et France Bleu Poitou - qui lui permet de s'exprimer sur des sujets divers et variés. Également présent à la télévision, il prend part à plusieurs émissions tant sur France 3 que sur France 2 où il intervient dans « Télématin » pour présenter un événement historique, une manifestation culturelle ou un personnage selon l'actualité. Outre ses activités dans l'audiovisuel, Frédéric **GERSAL** est aussi l'auteur de nombreux livres d'histoire. Enfin, il travaille également dans certaines revues comme « Historia » ou « Monnaie Magazine ». Ses multiples activités médiatiques ont fait de Frédéric **GERSAL** une personnalité particulièrement appréciée du grand public.



Frédéric GERSAL

Tous ceux qui l'ont vu et entendu dans l'émission « Télématin » ont retrouvé le chroniqueur pédagogue et précis, parfaitement imprégné de son sujet et débordant d'enthousiaste. Frédéric **GERSAL** ne raconte pas l'Histoire, il la vit. La dizaine de minutes de son intervention consacrée à la création de notre Ordre a captivé son auditoire et restera, au sein de la section, comme un moment privilégié.

À l'issue de sa présentation, Monsieur **GERSAL** s'est vu remettre par le Président un souvenir « légionnaire » et a reçu des applaudissements amplement mérités.

Enfin, le vernissage s'est achevé par un Vin d'honneur offert par le Conseil Départemental au cours duquel chacun put commenter à loisir tant la prestation de l'intervenant que la qualité de l'exposition proprement dite ou les nouvelles de la section.

Indéniablement, la tenue de ce type de manifestation apparaît comme un vecteur essentiel à cette nécessité de se faire connaître de nos concitoyens.



Un public passionné composé de nombreux sociétaires ...

Un peu d'Histoire

Lorsque l'on pense au château de Chambord, le premier nom qui vient généralement à l'esprit est celui de François 1er, initiateur du projet, suivi de ceux qui firent la grandeur du site et de ses dépendances. Bien que j'aie naguère visité ce magnifique édifice, son rapport ultérieur à la Légion d'honneur m'avait totalement échappé. L'un de nos adhérents, le Lieutenant-colonel (er) Jean-Christophe **BERRY**, m'a fait part de cette information. Je me suis donc aussitôt penché sur le sujet.

Chambord et la Légion d'honneur

Le 13 messidor an X (2 juillet 1802), le premier consul Napoléon **Bonaparte** attribue le château à la quinzième cohorte de la Légion d'honneur. Cette cohorte, dont le chef était le Général Charles Pierre François **AUGEREAU** (surnommé « Le fier brigand »), maréchal d'Empire et duc de Castiglione, couvrait les départements d'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher, Indre, Loiret, Sarthe, Creuse, Haute-Vienne pour une population de plus de deux millions d'habitants. Toutefois, ce n'est que deux ans plus tard que le général **AUGEREAU** visite finalement le château, dévasté par les pilliers et dans un état de délabrement avancé. Il fait fermer les portes du parc, réparer l'enceinte et sauve le domaine, en dépit des protestations de la population.



Maréchal C.F. AUGEREAU
Duc de Castiglione

Sous le Premier Empire, l'empereur **NAPOLEON 1er** décide, en 1805, de créer au château une maison d'éducation pour les filles des titulaires de la Légion d'honneur mais cette décision reste sans suite. Le château est soustrait à la Légion d'honneur et réuni à la couronne. Peut-être faut-il voir là les suites d'une part de la bataille d'Eylau au cours de laquelle, bien qu'étant malade et attaché à son cheval, et alors que le général **AUGEREAU** doit attaquer le centre russe, son corps d'armée se perd dans une tempête de neige, que les soldats français sont décimés par les canons ennemis et que **Napoléon** doit faire intervenir la cavalerie de **MURAT** et la Garde impériale pour combler le vide laissé par le 7^e corps et d'autre part, des défaites ayant suivi les premières victoires de la campagne de Catalogne.



Maréchal L.-A. BERTHIER,
Prince de Wagram

Chambord est rebaptisé « principauté de Wagram » et donné le 15 août 1809 au maréchal Louis-Alexandre **BERTHIER**, prince de Neuchâtel et Wagram, en récompense de ses services, avec une rente de 500 000 francs.

Curieux personnage, ce **BERTHIER**. Après avoir participé à la guerre d'indépendance des États-Unis au cours de laquelle il accédera au grade de Colonel il facilite, au début de la Révolution française, en tant que major général de la Garde nationale à Versailles, l'émigration de diverses personnalités dont le comte d'Artois, les Polignac et les deux tantes du roi. Après des hauts et des bas dans sa carrière dus notamment aux aléas de la Révolution, il est nommé le 2 mars 1796, chef d'état major de l'armée d'Italie sous les ordres de Napoléon **BONAPARTE**. Ce dernier l'emmena en Égypte où il rend de très précieux services, toujours comme chef d'état major. **BERTHIER** revint en France avec son chef pour préparer le coup d'État du 18 brumaire. Durant le Consulat,



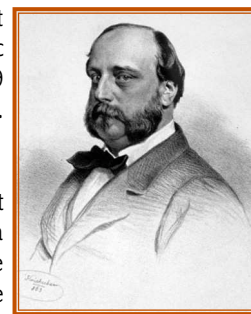
Médailon aux armes du
Prince de Wagram sur un tablier
de cheminée

BONAPARTE l'emploie comme ministre de la Guerre. **BERTHIER** fait partie de la promotion de maréchaux de 1804. Il est nommé vice-connétable de l'Empire en 1807. Il fait toutes les campagnes de **NAPOLEON** comme major général de l'armée. À Marengo, Austerlitz et Léna, il remplit avec le plus grand zèle les importantes fonctions de chef d'état-major et contribue puissamment, en 1809, à la victoire de Wagram dont il prendra le titre de prince en 1809. Durant la campagne de Russie, il tente de convaincre **NAPOLEON** de ne pas poursuivre vers Moscou. Il donne alors sa démission et est disgracié. **BERTHIER** ne vint qu'une fois à Chambord en 1810, pour une partie de chasse. À sa mort - défenestré - en 1815, le château est mis sous séquestre avant d'être mis en vente en 1820 par sa veuve Élisabeth **de Bavière**, incapable de faire face aux dépenses.

... et qu'advint-il ensuite ? ...

Le 11 octobre 1820, le domaine de Chambord est acquis par une souscription nationale, pour être offert au jeune Henri **d'ARTOIS**, duc de Bordeaux, né l'année précédente, sept mois après l'assassinat de son père, le duc de Berry. Le prince Henri **d'Artois**, duc de Bordeaux, plus connu sous son titre de comte de Chambord, né le 29 septembre 1820 au palais des Tuileries à Paris, et mort le 24 août 1883 au château de Frohsdorf à Lanzenkirchen. Petit-fils du roi Charles X, il est prétendant à la Couronne de France de 1844 à sa mort.

Le nom d'Henri **d'Artois**, qui est celui qui figure sur son acte de naissance, n'était pas son nom d'usage et n'a été utilisé ni par lui, ni par les Français. Sous la Restauration, il portait le titre de duc de Bordeaux, que lui donna Louis XVIII en hommage à la première ville qui se rallia aux Bourbons en 1814. De 1830 à sa mort, il prit le titre de « comte de Chambord », du nom du château qui lui avait été offert par une souscription nationale. Ses partisans le considèrent comme le roi « **Henri V** ».



Henri d'Artois,
Comte de Chambord

Il est le dernier descendant légitime en ligne masculine de **Louis XV** et de Marie **Leszczyńska**. Sa mort sans enfants en 1883 marque l'extinction de la branche Artois de la maison de Bourbon et le début d'une querelle (toujours d'actualité) entre les maisons de Bourbon d'Espagne et d'Orléans pour savoir laquelle a le plus de légitimité à la Couronne de France.

Généalogie et Légion d'honneur

Directeur de la publication
Colonel (er) Yvan ROCH
 1 rue de Beaulieu
 86240 - FONTAINE le COMTE
 Téléphone : 05 49 51 62 68

Rédacteur en Chef
Cdt (er) Michel BAQUIER
 Secrétaire départemental
 Téléphone : 06 98 39 20 59
 Messagerie : smlh86@sfr.fr



Retrouvez la SMLH sur le Web!

<http://www.smlh.fr>

Les généalogistes sont des chercheurs permanents à l'affût du renseignement qu'ils n'arrivent pas à dénicher ou passant des heures à naviguer sur Internet dans l'espoir qu'une base de données inconnue va d'un coup leur ouvrir les chemins du savoir. Si vous ne l'avez pas encore découverte, sachez qu'il existe une base fort intéressante - pour ceux qui recherchent un ancêtre titulaire de la Légion d'honneur - du nom de « LEONORE ». Édité par les Archives Nationales, ce site donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur depuis 1802 et décédées avant 1977. Les dossiers originaux sont conservés aux Archives nationales ou à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur. Pour chaque personne dont le dossier a été conservé, une notice indique la cote du carton où se trouve le dossier, le lieu de conservation de ce carton et des éléments biographiques sommaires (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance).

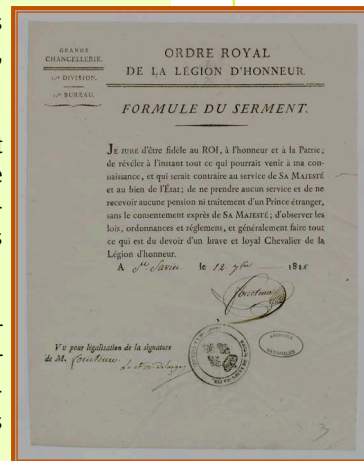
Dossiers indisponibles

Les dossiers comportant des documents datant de moins de 50 ans ne sont pas consultables en ligne. Une demande d'accès par dérogation peut cependant être formulée depuis un compte personnel en salle des inventaires virtuelle (SIV) des Archives nationales.

Dossiers inexistant

Il arrive que des titulaires de la Légion d'honneur ne disposent pas (ou plus) de dossier. En conséquence, leur nom n'apparaît pas dans la base Léonore qui recense exclusivement les dossiers. Le chercheur peut alors avoir recours au fichier général détenu par La Grande Chancellerie.

Pour votre information : il peut y avoir jusqu'à une vingtaine de documents numérisés susceptibles d'être téléchargés.



Formule du serment du Sergent-chef Alexis FOUCTEAU, du 21^e de ligne, futur Maire de Nalliers (86).

Infos du Siège

Congrès national :

6 & 7 juin 2016
 Maison de la Chimie - PARIS (75).

Cotisations annuelles :

Il est rappelé que les cotisations se règlent dès janvier pour les adhérents utilisant le retrait automatique et en juillet pour les autres sociétaires.

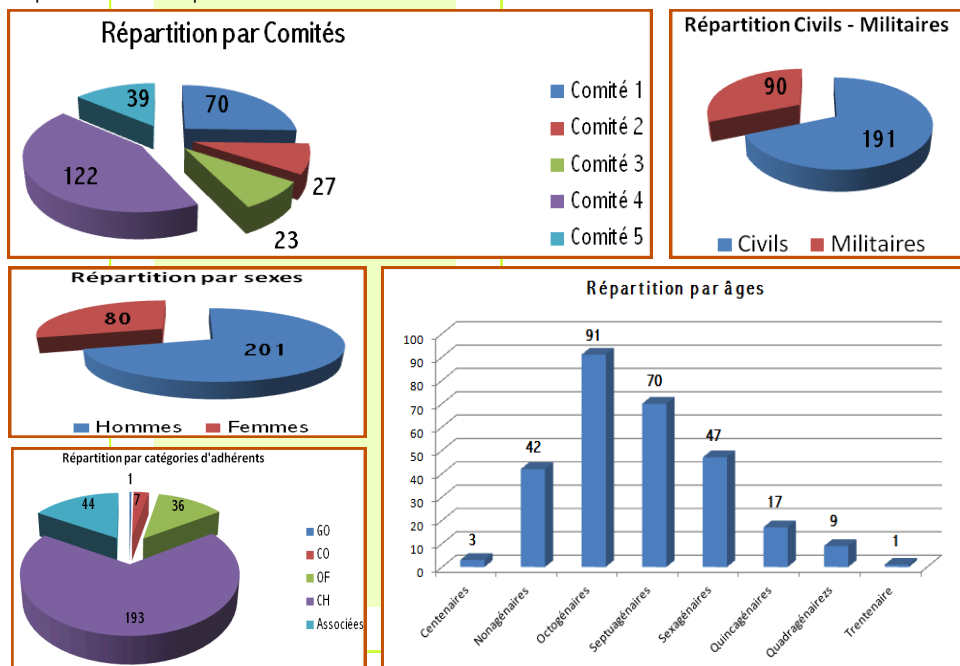
Ordre national de la LH :

Dernières nominations et promotions aux J.O. en 2015 :
 n° 146, 161 et 214.

Le saviez-vous ?

Statistiques section au 14 décembre 2015

Des questions récurrentes portent sur les effectifs de la section : combien sommes-nous ? Combien d'hommes, de femmes ? Combien de chevaliers ? Ces quelques graphiques donneront une idée générale de la composition de notre petite communauté.



Le coin du secrétaire

À l'Ouest, rien de nouveau !
 À l'Est non plus, d'ailleurs ...

Je suis toujours en attente de textes d'article, d'idées de sorties, de visites, d'activités diverses et - selon la formule - variées. Quelques-uns m'encouragent, d'autres (m'a-t-on dit) ne me lisent pas. Bof ...

Si je suis, comme tout le monde, sensible aux compliments, je préférerais du concret, du solide dans le seul but de faire mieux. Comme il est écrit en page 1 (tout en bas) et en page 3 (1er paragraphe), notre section recèle des trésors de connaissances et d'expériences diverses. La retraite est une période où l'on peut être en général tout à la fois actif et prendre du recul sur sa vie passée. Partageons ... c'est très à la mode et parfois constructif.

